

GENÈVE / ANNÉE SCOLAIRE 2012 - 2013

SECTION MATURITÉ ANGLAIS – FRANÇAIS

ADMISSION

Au 11e degré (selon l'accord Harmos ; anciennement 9^e): s'adresse à tous les élèves ayant réussi leur 10^e année (environ 13 ans) anglophones ou ayant un niveau avancé d'anglais.

PROGRAMME

Enseignement bilingue **français-anglais** et programme scolaire complet des diverses matières selon les plans d'études genevois. Les cours d'histoire et de géographie sont en anglais en plus des cours d'anglais niveau avancé Préparation à la maturité bilingue français-anglais (histoire – géographie – philosophie en anglais).

Choix de l'option spécifique : économie, bio-chimie, physique application des mathématiques, italien, espagnol, latin.

Option complémentaire : philosophie en anglais

À la fin de la 2^{ème} année, les élèves passeront les examens fédéraux de géographie (à l'écrit) et histoire (à l'oral) en anglais.

En dernière année, les élèves auront en plus des 6 heures d'anglais, 6 heures de philosophie en anglais et pourront également rédiger leur travail de maturité dans cette langue.

HORAIRE

Secondaire I

Journée continue (avec repas) du lundi au vendredi de 08h.30 à 15h.15.

Mercredi jusqu'à 11h. ou 11h.45.

Etudes surveillées : de 15h.30 à 16h.45

Secondaire II

Du lundi au vendredi de 08h.00 à 15h.30.

Mercredi : MB1 jusqu'à 12h.15 – MB2/MB3 jusqu'à 12h.45

Repas de midi : MB1 de 12h.15 à 14h.00 – MB2/MB3 de 12h.45 à 14h.00

Etudes surveillées : de 15h.45 à 17h.00

N.B : Des épreuves longues ont lieu occasionnellement le samedi matin de 08h.30 à 12h.30. Les dates sont communiquées assez à l'avance.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Taxe d'inscription : voir conditions générales

Degrés	Tarif annuel	Payable en 2 versements à effectuer en août et janvier
11 ^e	fr. 19'200.--	fr. 9'600.--
1ère maturité / MB1	fr. 20'700.--	fr. 10'350.--
2e maturité / MB2	fr. 21'700.--	fr. 10'850.--
3e maturité / MB3	fr. 22'700.--	fr. 11'350.--

Versements mensuels : Pour les parents qui souhaitent régler les frais de scolarité semestriels en versements mensuels, une majoration de 2% sera demandée.

Frais de rappel : les 2^e rappels seront facturés fr. 100.--.

Secondaire I

ÉTUDES SURVEILLÉES

4 jours par semaine de 15h.30 à 16h.45.

Les élèves sont placés en groupes d'une même classe sous la responsabilité d'un tuteur qualifié.

Les inscriptions ne sont prises que pour 1 semestre complet.

L'annulation en cours de semestre ne donne droit à aucune réduction.

fr. 1'100.-- par semestre (4 jours par semaine)

fr. 600.-- par semestre (2 jours par semaine)

REPAS DE MIDI

2 possibilités

- Repas au restaurant de l'Ecole Moser (2 menus à choix) sous la surveillance des professeurs.

fr. 980.-- par semestre ou fr. 1'960.-- par année TVA incluse. (+ surveillance repas : fr. 250.-- par semestre)

- Pique-nique sous surveillance

fr. 250.-- par semestre ou fr. 500.-- par année.

Inscriptions pour un semestre complet

Division secondaire II

ÉTUDES SURVEILLÉES

L'étude surveillée est fixée à 2, 3 ou 4 jours par semaine de 15h.45 à 17h00.

Inscriptions prises pour un semestre complet (l'arrêt en cours de semestre ne donne droit à aucune réduction)

fr. 500.-- par semestre pour 2 jours

fr. 700.-- par semestre pour 3 jours

fr. 900.-- par semestre pour 4 jours

REPAS DE MIDI

Les élèves ont la liberté soit de prendre les repas au restaurant scolaire, soit de prendre une collation à la cafétéria ou de déjeuner à l'extérieur. Les élèves, qui désirent prendre leur repas à l'école, retirent au secrétariat des cartes comprenant 10 bons de repas, utilisables à leur convenance, donnant droit à un repas complet avec dessert, les consommations prises à la cafétéria sont payables au comptant.

Prix de la carte pour 10 repas : **fr. 115.--**, (TVA incluse) Les cartes seront facturées ultérieurement aux parents.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La demande d'inscription ne sera prise ne compte qu'une fois **remplie et signée par les deux parents. Les inscriptions ne sont prises que pour une année complète (10 mois).**

En cas de départ ou de renvoi pendant l'année scolaire, le semestre interrompu est dû en totalité. (semestres : septembre à janvier / février à juin). Les deux parents ayant signé le bulletin d'inscription sont solidairement responsables du paiement de l'écolage, même après la majorité de leur enfant.

Elèves de 18 ans révolus

L'Ecole Moser n'est pas un Collège pour adultes.

Les inscriptions ne sont acceptées que pour autant qu'elles soient signées par les parents ou le répondant légal. A la majorité de l'élève, les parents restent solidairement responsables du paiement de l'écolage. Conformément au mandat qui lui est ainsi confié, l'Ecole continuera à s'assurer la collaboration des parents, ou à défaut, du répondant légal, jusqu'à la fin de la scolarité de chaque élève même après sa majorité légale.

Il va de soi que l'Ecole s'efforcera de régler toutes les situations directement avec l'élève concerné. Si une intervention auprès des parents s'avère nécessaire, l'élève majeur en sera préalablement informé.

Les résultats scolaires sont communiqués aux parents jusqu'à la fin des études.

Anciens élèves lors des réinscriptions :

L'inscription d'un enfant pour l'année suivante ne sera pas automatique et devra être renouvelée au moyen du bulletin d'inscription ad hoc.

Pour toute annulation de votre part intervenant **après la réinscription de votre enfant, l'Ecole sera en droit d'exiger 2 mois de scolarité.** Si l'écolage des années précédentes et de l'année courante ne sont pas intégralement payés, la réinscription pour l'année suivante ne sera pas prise en compte. Le contrat d'écolage sera résilié avec effet à la fin de l'année scolaire en cours.

Inscription de nouveaux élèves :

Une place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription ci-joint, rempli et signé par les parents. L'école informera les parents de l'acceptation ou du refus de cette inscription après avoir pris connaissance des résultats scolaires de l'élève et après une entrevue avec un membre de la Direction. L'Ecole Moser accorde un rabais de 20% pour le 3^e enfant inscrit (pour autant que les 2 autres enfants soient encore régulièrement inscrits dans l'école) et 50% pour le 4^e enfant.

IMPORTANT

Taxe d'inscription : fr. 1'000.—

En cas d'annulation, intervenant après la confirmation d'inscription de votre enfant par l'Ecole Moser, les fr. 1'000.—versés à l'école ne seront pas remboursés. Pour toute annulation après le 30 juin, la Direction sera en droit de réclamer un dédommagement équivalent à deux mois de scolarité.

Droit applicable et for judiciaire :

Le contrat d'écolage est soumis au droit suisse. Toute contestation venant à surgir entre les parents, l'élève et l'Ecole Moser SA sera soumise à la compétence des Tribunaux du Canton de Genève, la voie de recours au Tribunal Fédéral étant réservée.

TRANSPORT

Bus 9 : Gare Cornavin - chemin De-La-Montagne (toutes les 6 à 8 minutes)

DIRECTION

Tél. : 022.860.80.80

Fax : 022.860.80.88

E-mail : admin-ge@ecolemoser.ch

CORRESPONDANCE

ECOLE MOSER

81, ch. De-La-Montagne

1224 CHENE-BOUGERIES

ECOLE MOSER
81, ch. De-La-Montagne
1224 CHÊNE-BOUGERIES

SECTION MATURITÉ
anglais-français

PHOTO
RECENTE

ELÈVE :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Religion : _____

Nationalité : _____ Pour les Suisses, canton : _____

Vient de l'école (Nom, degré, section) : _____

INSCRIPTION : Degré : _____ Option spécifique : _____

Niveau d'anglais : anglophone : bilingue : avancé:

Entre à l'école _____ (année scolaire)

PARENTS (selon normes D.I.P.)

Parents de l'élève	Mère	Père
Nom
Prénom
Responsable légal /e
Profession
Situation dans la profession salarié [] à son compte [] salarié [] à son compte []
Téléphone professionnel
Réside avec l'élève	oui [] non []	oui [] non []
Adresse : rue et no
No. postal et localité
Téléphone privé
Natel
E-mail

Factures adressées à : _____

Veillez mettre une croix dans la case qui convient :

- Paiements mensuels (majoration 2 % sur frais de scolarité)
- Paiements semestriels
- Etudes surveillées 4 jours par semaine (11^e)
- Etudes surveillées (M1 – M2 – M3)
 - 2 jours par semaine 3 jours par semaine 4 jours par semaine
- Repas de midi à l'école – Secondaire I (11^e)

Nom de votre assurance maladie et accidents : _____

Le soussigné accepte les conditions générales de l'Ecole Moser dont il a pris connaissance, notamment en cas d'annulation.

Date :

Signature :